

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

Propos recueillis par Julie Nicolas | le 10/03/2021 | [Contrats](#), [Droit immobilier](#), [Immobilier](#), [promoteur](#), [France](#)

«Nous sauvegardons une empreinte numérique des contrats dans la blockchain», Christophe Carminati, ContractChain

Cofondateur de ContractChain, une solution web pour vérifier la conformité des contrats, Christophe Carminati présente ses ambitions et sa stratégie pour les prochaines années.

En quoi consiste ContractChain ?

Christophe Carminati : Notre solution consiste à vérifier automatiquement la conformité des contrats de façon à éviter les erreurs au moment de la signature. Dans l'immobilier, la conclusion des contrats exige en général des heures de paraphes. Dans ce contexte, la vérification du contenu est impossible sans les services d'un tiers de confiance. **Notre logiciel disponible en ligne permet d'authentifier les documents émis lors de la préparation d'un contrat et d'en sauvegarder une empreinte numérique dans la Blockchain.**

Quels sont les éléments qui peuvent ainsi être authentifiés ?

Le logiciel examine tous les types de contenus : les lettres d'un fichier Word, les traits d'un dessin, les objets d'une maquette numérique, un nuage de point, les valeurs d'un tableau, des photos, etc. Peu importe le format, un simple glissé-déposé dans notre outils permet d'en déterminer une empreinte sécurisée, dont la taille équivaut à un demi-tweet. Cette empreinte est ensuite sauvegardée dans la blockchain, où elle est dupliquée sur des milliers de serveurs à travers le monde pour devenir infalsifiable. **Si un fichier est modifié avant la signature, la preuve d'authenticité est cassée et les signataires avertis.** Un bouton sur l'appli indique simplement que les documents ne sont plus conformes.

Comment évolue ContractChain depuis la création de l'entreprise en 2017 ?

Comme la plupart des entreprises du numérique, nous avons connu une forte croissance grâce au confinement. Et nous venons de gagner plusieurs années de maturité numérique, comme en atteste notre chiffre d'affaires qui a été multiplié par quatre en 2020.

Nos clients, uniquement des grands comptes, sont issus à 90 % du monde de l'immobilier. Il s'agit de sociétés comme Unibail, Covéa, la Compagnie de Phalsbourg..., mais nous travaillons également avec les entreprises sociales pour l'habitat et, depuis plus récemment, avec les notaires. Côté constructeurs, nous visons les entreprises générales qui présentent déjà une solide maturité numérique.

Quelles sont les évolutions apportées sur le produit lui-même ?

Au moment du premier confinement, nous avons passé un accord avec un partenaire pour remplacer la signature traditionnelle par une **signature électronique**. Cela nous a permis de répondre à une partie des demandes urgentes qui ont émergé lors du premier confinement il y a un an maintenant. Et désormais, nous remplaçons ces signatures électroniques simples par notre solution qui utilise la blockchain.

Quels sont vos objectifs pour l'avenir ?

Pour l'instant, j'estime que nous n'équipons que 10 % des grands comptes avec notre outil. L'idée est donc bien de continuer à « évangéliser » ce public dans les prochaines années. Par ailleurs, j'ai pu constater que peu de clients disposent d'une Gestion électronique documentaire (GED), or nous souhaitons développer des interfaces spécifiques (API) pour que ContractChain puisse se connecter facilement à leur GED. Avec mon associé, Bernard Bonnet, nous envisageons donc de **développer une solution de GED spécifique à l'immobilier**.

Les avocats pourraient aussi être intéressés par notre solution. Cela nécessite toutefois de recruter un profil commercial adapté à ces professionnels. Il s'agit d'une piste à laquelle nous réfléchissons. Enfin, l'international, en particulier les pays francophones dont le droit est proche du nôtre, constitue une possibilité de développement intéressante.

Les récentes cyberattaques envers des hôpitaux français constituent-elles un danger pour vous ?

Ces attaques sont une réelle catastrophe pour toutes les victimes, en particulier les hôpitaux en cette période de pandémie. Mais pour les contrats que nous certifions via notre outil il n'y a pas de menace puisque **nos serveurs ne conservent aucun document** de ce qui a été certifié. Nous pourrions ouvrir nos serveurs sans connaître de dommage.

Par ailleurs, la blockchain qui duplique les certificats d'empreinte à travers un grand nombre de serveurs constitue en elle-même un gage de sécurité. Ce système existe depuis 2008 et n'a jamais été craqué. A titre d'exemple, le coût pour craquer un bitcoin [unité monétaire en usage sur internet, NDLR] est estimé à plus de 1000 milliards de dollars de matériel. Le coût de l'attaque est supérieur à la valeur du bitcoin.